
ICANN83 | Forum de politiques – Séance sur les politiques d’At-Large
Lundi 9 juin 2025 – 13h45 à 15h00 CEST

YESIM SAGLAM

Bonjour et bienvenue à cette session de politique At-Large. Je serai le gestionnaire de la participation à distance pour cette séance. Cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues de l’ICANN ainsi que les règles anti-harcèlement de la communauté de l’ICANN.

Lors de cette séance, les questions et commentaires ne seront lus à voix haute que s’ils sont soumis dans la fenêtre questions et réponses. L’interprétation sera assurée en anglais, français et espagnol.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez la main dans Zoom, lorsque vous serez appelé, les participants à distance auront le droit d’activer leur micro. Les participants sur place utiliseront un micro physique pour parler. Veuillez donner votre nom pour l’enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si ce n’est pas l’anglais. Et veuillez parler à un rythme raisonnable.

Merci à toutes et à tous d’être avec nous et je vais maintenant donner la parole à Olivier Crépin-Leblond, co-président du CPWG.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci beaucoup. J'espère que vous m'entendez toutes et tous dans la salle, si vous pouvez me faire signe à distance, oui, je vois que Jonathan a levé le pouce.

Bienvenue à tous à cette réunion du CPWG. Aujourd'hui, nous allons passer en revue les activités de notre groupe de travail, les activités de l'équipe de révision de la mise en œuvre, l'IRT. Nous allons passer en revue le travail du CPWG, des représentants de l'At-Large et les différentes évolutions politiques qui concernent l'ICANN. Nous allons aussi passer en revue l'AGB, le guide de candidature pour la nouvelle série des nouveaux gTLD et puis nous allons passer à une discussion sur les IDN, l'UA, avec Sarmad Hussein, directeur en charge des IDN et du programme de l'UA.

Donc merci de prendre part à cette réunion. Étant donné que maintenant nous co-présidons ces réunions, Avri est sur place et je suis à distance ; nous recueillerons en ligne les questions en ligne, vous pouvez lever votre main sur Zoom ou le petit panneau dans la salle. Moi, je ne vois pas ce qu'il se passe, vos visages sont loin.

Ais-je oublié quelque chose, Avri ?

AVRI DORIA

Non. Alors, quelques points, il y avait deux points dont je voulais vous parler et je pense que c'est le bon moment pour vous en parler maintenant. Pour parler de ce tableau quadrillé, on va vous en parler lors de cette réunion et il y a aussi un autre point dont on n'a pas parlé lors de la séance de ce matin et qui concerne les sessions

auxquelles vous souhaiteriez participer, qui va se porter volontaire pour rédiger les rapports sur quoi. Si cela ne vous dérange pas, on pourrait parler de cela avant de passer à la suite. Cela vous va ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Oui, très bien. C'est pour cela que je vous ai donné la parole.

AVRI DORIA

Merci. Peut-on afficher le tableau ? Je voulais vraiment parler de ceci. Nous avons une période de 15 minutes environ pour discuter de cela et on ne savait pas, en fait, de quel sujet de discussion parler.

Donc, au sein du groupe de travail At-Large sur les politiques consolidées, nous avons établi une liste de sujets de discussion et nous allons demander à chacun et chacune de choisir un sujet dont nous allons parler par la suite. On ne va pas parler de tout maintenant, on ne va pas établir comment il faudrait formuler tel ou tel sujet, non, on le fera après.

Ici, je veux que vous choisissiez un sujet. Donc voilà, il faut bien faire cela quand on veut parler de plusieurs sujets plutôt que d'un sujet.

Donc s'il y a un sujet de discussion que vous souhaiteriez aborder, n'hésitez pas à les choisir, il y a un petit sondage à l'écran, vous pouvez aller dessus et choisir le sujet de votre choix. Cela devrait être aussi disponible dans la présentation, j'imagine que tout le monde a reçu la présentation. Donc si vous n'avez pas encore

choisi quand j'aurai terminé de parler, vous pourrez y revenir par la suite.

Lors de la séance précédente, certaines personnes ont parlé beaucoup trop longtemps des révisions alors qu'on aurait dû avoir du temps pour passer en revue les points d'action qui ont été mentionnés comment étant pertinents pour l'At-Large et sa communauté.

Donc nous avons pris ma liste, ajouté des sujets à cette liste et je suis sûr que l'on va pouvoir vous donner le lien URL pour accéder à cette liste qui se trouve dans la fenêtre discussion et réponse. Donc, choisissez un sujet, écrivez votre nom à côté. Si vous aimez écrire, n'hésitez pas à vous épancher, mais lorsqu'il s'agira de faire rapport à la fin de la réunion nous allons demander à tout le monde s'il y a des points auxquels on devrait faire attention et sur lesquels on devrait revenir.

Voilà, c'était les deux points que je voulais soulever.

Ici, c'est une tentative de trouver d'autres sujets de discussion outre ceux qui sont prévus pour les séances. Êtes-vous prêts à passer à la suite? Tout le monde a compris où trouver les informations? On peut faire en sorte que le sondage reste accessible jusqu'à la fin de la réunion, donc ce sondage qui va vous donner une bonne idée des sujets à mentionner. Nous aurons 15 minutes, on veut donner autant de temps de parole que possible à tout le monde, chaque personne aura 2 minutes pour parler. Ce

sera pour vous l'occasion de plaider en faveur de tel ou tel point que vous souhaitez soulever.

Utilisez ce moment pour parler pendant 2 minutes pour soulever un point qui vous tient à cœur. Et, bien sûr, vous pouvez faire des commentaires. Je vous recommande donc de choisir un thème sur lequel vous voulez approfondir les choses pendant un moment, pour vous assurer aussi que l'on comprenne bien quel point vous souhaitez apporter.

On va repasser à l'ordre du jour.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci, Avri. Maintenant, vous avez le lien avec ce petit tableau dans le chat. Si vous n'avez pas encore eu le temps, vous pouvez y retourner.

Nous allons commencer avec nos révisions, à savoir quel est l'état des lieux en ce moment. Nous allons passer 10 minutes sur le groupe de travail des politiques, les activités de ce groupe.

Comme vous le savez, il y a des processus d'élaboration des politiques, des politiques en cours et la période de mise en œuvre, quand la politique a été adoptée. Ce qu'il se passe est que cette période de mise en œuvre correspond à ce qui a été fait au sujet de cette politique et qu'on s'assure que tout est bien mis en œuvre tel que cela doit être fait.

Donc on a fait le suivi de beaucoup de processus d'élaboration de politique avec la GNSO et de façon régulière, toutes les semaines,

nous faisons une petite mise à jour sur ces processus de TPR et on suit aussi tout ce qui est du processus d'élaboration de politique sur les IDN.

Nous avons aussi les politiques sur le RDS, nous avons eu une révision sur les fonctions de nommage. Nous avons aussi parlé des diacritiques latins, ces petits accents, etc., que l'on trouve dans la langue latine.

Voilà, c'est ce dont nous parlons, ce que nous suivons pour tout ce qui est élaboration de politique. Y a-t-il des personnes dans la salle qui peuvent nous fournir une petite mise à jour et nous donner un aperçu du travail que font leurs groupes. Des groupes ont terminé leur travail et qui commencent le processus de consultation publique, ou alors ces recommandations sont envoyées à la GNSO et il y a un suivi à faire sur cela. J'aimerais que ces personnes puissent lever la main pour nous parler de ces mises à jour, si cela est possible. Merci. Cheryl a levé la main. Allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR

Justin et moi, et d'autres ont été engagés dans ces travaux. Nous avons eu déjà une réunion durant cette semaine. J'ai pu écouter cette réunion ce matin, d'ailleurs j'ai participé. Nous sommes en période de commentaires publics. Vous avez déjà entendu beaucoup parler du guide du candidat, vous allez en entendre parler cette semaine. Nous continuons le travail sur le sujet, nous peaufinons un peu ce thème.

Nous avons aussi parlé des RIR, c'est du travail important ; et nous allons continuer à peaufiner tout ce travail. Tout ce travail n'est pas forcément visible de tous. Maintenant, on peut décider si oui ou non ces commentaires de clarification vont être rajoutés et si là on va avoir une version publique, une version qui sera publiée pour la consultation publique, une nouvelle version du guide du candidat qui comprendra tous nos commentaires.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Alan ?

ALAN GREENBERG

Je voudrais faire mon petit rapport sur le RDRS. Il s'agit des données d'enregistrement, des demandes de données d'enregistrement. Donc c'est la petite sœur de ce qu'on appelait le SAAD auparavant.

Nous en sommes arrivés à un point où nous essayons de formuler tout ce qu'on a appris au sujet du RDRS. C'est un programme qui dure depuis un ou deux ans, je crois. Quels sont les commentaires sages que l'on pourrait envoyer à la GNSO ou au CA, à savoir ce qui devrait être fait, ce qui doit être mis en œuvre, tout ce que nous avons appris, cela a-t-il un impact sur tout cela ? En fait, on va avoir une période de commentaires publics qui va arriver en juillet, je pense que nous aurons les résultats en septembre. Et nous espérons avoir plus tard un rapport final dont nous pourrions discuter durant la prochaine réunion de l'ICANN.

À mon avis, je ne pense pas que nous allons pouvoir suivre le calendrier, mais nous allons essayer. C'est tout pour moi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci, Alan. Voilà donc le travail de politique qui a lieu en ce moment.

AVRI DORIA

Est-ce que je peux poser une question ? Si j'ai bien compris, est-ce qu'Alan a dit que c'était un calendrier qu'on ne pourrait pas compléter, mais qu'on va compléter de toute façon ? C'est ça ? Comment cela fonctionne ? Comment faire ce qui est impossible ? Est-ce qu'on change quelque chose ? On ignore des éléments ou alors on a un miracle qui va nous aider à faire ce qu'on va faire ?

ALAN GREENBERG

Je pensais qu'elle avait dit qu'il fallait changer les piles, changer les piles c'est peut-être une meilleure solution en fait. Moi, j'ai travaillé sur beaucoup de projets à l'ICANN et on nous donnait un calendrier qui paraissait impossible et en fait on y est arrivé quand même. Il y a des opinions différentes, comment avons-nous fait ? Mon côté cynique me dit : on ignore des trucs et on continue à travailler de toute façon. De temps en temps, un miracle se produit, mais, souvent, ce ne sont pas des miracles, c'est l'efficacité.

AVRI DORIA

Merci. Oui, plusieurs choses me viennent en tête aussi. Short shrift est quelque chose qu'on fait quand on fait le lit de quelqu'un, au lieu de leur donner un drap complet, vous savez quand on fait le lit, mais qu'on ne plie pas le drap au complet, on le fait trop court, donc quand les gens se mettent dans le lit, ils ne peuvent pas aller au fond du lit.

JONATHAN ZUCK

Je souhaite poser une question à Alan. Je ne sais pas si cela correspond, mais que veut-on tirer de ces discussions sur les services de demande d'accès aux données d'enregistrement. Vous avez démontré nos priorités et on a dit qu'on serait peut-être les victimes de cela et on espère que nos propres objectifs vont pouvoir être atteints.

ALAN GREENBERG

Je ne sais pas. C'est la réponse facile. Si vous vous souvenez, quand les recommandations du RDRS ont été publiées on avait recommandé : ne faites pas ça. C'est ça le RDRS en fait. C'est un système d'étiquetage qui n'est pas obligatoire dans son utilité.

Un des plus grands bureaux d'enregistrement qui l'utilisait avait dit à l'époque : on va s'arrêter maintenant. Donc il y a encore moins d'utilité maintenant qu'il n'y en avait avant.

Le RDRS n'avait pas été mis en œuvre, pas forcément par rapport à ce que nous en pensions, mais cela a été une analyse faite par le personnel qui avait démontré que cela coûtait trop cher. Donc,

pour moi, on nous avait décrit les choses comme quoi le coût de faire cela n'était pas faisable. Alors, comment on va faire les choses maintenant, je ne sais pas. Il faut mettre en œuvre un processus d'élaboration de politique qui prendrait des années. Et moi, je n'ai pas la conviction que cette discussion de politique va avoir une meilleure solution que les solutions préalables. Parce qu'on sait très bien comment se déroulent les discussions sur les politiques à l'ICANN. Alors est-ce qu'on va en tirer quelque chose ? Je n'en sais rien. Est-ce qu'on va arriver à quelque chose d'abominable ? Peut-être. Désolé de ne pas être si optimiste.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci, Alan. Il y a une question dans le chat de Siva qui demande si l'ICANN n'a pas atteint un consensus à savoir si le RDRS devrait être volontaire ou obligatoire pour les opérateurs de registre, les bureaux d'enregistrement et les ccTLD.

ALAN GREENBERG

Alors, on n'a pas de consensus, mais on ne peut pas rendre le RDRS obligatoire parce qu'il faudrait que les bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre soient tous inclus et soient tous d'accord de manière bénévole à mettre toutes ces données dans un contrat et à faire un PDP. Je ne pense pas que cela va se faire. Les ccTLD, on peut leur demander de faire quoique soit, ils ne vont pas être inclus, c'est sûr.

Ceci étant dit, les représentants du CA ont dit que durant leurs discussions un peu informelles il semblait qu'un système de suivi devrait être obligatoire et devrait être disponible pour que les ccTLD puissent participer s'ils le veulent. C'est un peu où on en est, donc il y a une indication du CA sur le fait qu'il y a un besoin pour une utilisation obligatoire de cela et pour qu'il y ait une certaine capacité pour les ccTLD d'y participer s'ils le veulent. Comment cela va se dérouler ? Je n'en ai aucune idée en réalité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci, Alan. Je ne vois pas d'autres mains levées dans le chat. Avri, vous pouvez parler des activités sur la révision sur la mise en œuvre ? Je pense qu'on a parlé de toutes les mises à jour pour les PDP.

AVRI DORIA

Oui, vous avez raison, il nous reste 60 minutes à utiliser avec 45 minutes à faire. On va essayer d'avancer.

Alors, on a la révision, les activités de l'équipe de révision de mise en œuvre, il y a le PPSAI et pour ce je vais passer la parole à Cheryl, il s'agit des questions liées aux accréditations des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaires. Alors, les activités IRT ? Non, rien.

Donc nous allons passer au guide des candidats pour les nouveaux gTLD. J'aimerais que la version soit à l'écran. Je ne sais pas si

beaucoup d'entre vous ont téléchargé ce guide du candidat, si vous l'avez examiné. En fait c'est un document très intéressant.

Je voudrais que l'on passe à l'explication, c'est la façon la plus facile de le lire. J'aimerais que les gens le lisent, si possible, je recommande surtout qu'ils lisent le parcours du candidat.

Vous verrez, le premier module est le parcours du candidat. Il s'agit là d'une très bonne description. Cela décrit en gros ce que va vivre un candidat. Toutes les étapes en détail, quant au fait d'être éligible, quelles sont les exigences, les frais, tout. Chaque sujet auquel on pourrait penser est inclus.

Attention, la candidature de personne ne sera si simple que cela, ce ne sera jamais aussi direct. Si vous voulez vraiment comprendre un sujet en particulier vous verrez des références qui vous mèneront à davantage d'information. Et là on rentrera dans la dimension un peu plus méta de ce document. C'est ce qu'on préfère après tout.

Mais donc, vous trouverez probablement quelque chose dans les annexes, les notes de fin de document, qui passeront en revue vraiment les détails. C'est même parfois très détaillé, très difficile.

Donc si vous vous penchez, par exemple sur les exigences quant aux critères d'éligibilité, si vous vous demandez ce qu'est un candidat, pour qui un candidat travaille-t-il, etc., si vous cherchez à comprendre cela, il y aura dans le document des références qui vous expliqueront ce que cela signifie et tout sera très détaillé, notamment par rapport au fait que l'équipe de révision de la mise

en œuvre a passé plus d'un an à se demander ce que signifie le terme candidat, à quoi on fait référence, quelles sont les restrictions, etc.

Donc je vous recommande vraiment, si vous avez un point à lire lisez le parcours du candidat qui vous donnera une idée. Et même si vous n'avez pas l'intention de poser votre candidature, si vous n'avez pas l'intention de persuader votre belle-mère de ne pas poser sa candidature, si elle est membre d'une corporation, parce que certaines personnes ne peuvent pas poser leur candidature, voilà, ce module vous donnera une idée de ce par quoi doit passer un candidat.

Donc, vraiment, je vous recommande de passer ceci en revue. C'est un assez bon descriptif qui peut vous donner les premières références dont vous avez besoin. Si vous avez quelque chose que vous souhaitez mieux comprendre, voilà, à travers ce module vous aurez les premières miettes de pain qui vous guideront le long de ce parcours afin que vous puissiez comprendre en profondeur certaines des questions que vous souhaitez comprendre.

Et comprendre tout ceci, c'est assez complexe, c'est difficile. Moi, si j'avais une plainte à formuler, c'est que c'est un gros morceau à digérer comme document. Et, outre les personnes qui sont ici autour de nous, parmi mes personnes préférées ce sont ces personnes qui ont travaillé sur ce guide de candidature avec dévouement, minutie, pour s'assurer qu'il reflétait tout très bien.

Bon, parfois, on a déjà entendu des personnes qui prennent une décision et qui reviennent sur leurs pas, cela arrive. Mais ce document est le fruit d'efforts incroyables qui consistent à prendre en revue chaque petit point, chaque détail.

Moi, je n'ai pas participé à ce travail, je l'ai observé, j'avais des commentaires parfois, mais voilà, j'ai pu constater que cette équipe a pris ce travail très au sérieux. Donc vraiment, la lecture de ce module, même si vous ne souhaitez pas être candidat, est une très bonne lecture si vous voulez comprendre ce que va vivre l'ICANN une fois que la période de candidature va commencer.

Voilà, si ce n'est pas quelque chose auquel vous avez assisté lors de la série précédente, vous allez comprendre. Chaque sourire ou chaque commentaire que vous allez entendre ou voir compte. Donc je vous conseille cette lecture.

JONATHAN ZUCK

Oui, ce que je vais dire va sortir de ma bouche, mais je voudrais vous demander : est-ce qu'on va lire ceci en gardant à l'esprit les candidats qu'on va représenter avec le programme ASP ? Je ne pense pas que la majorité de la communauté At-Large cherche à devenir candidat. Quand on pense aux candidats, on pense aux utilisateurs finaux qui posent leur candidature. Donc pourquoi devrais-je recommander à quelqu'un de lire ce chapitre ?

AVRI DORIA

Vous me demandez pourquoi recommander la lecture de ce chapitre ? Je ne pense pas que c'est facétieux. C'est une très bonne question. Si vous voulez devenir consultant, vous devriez lire ce chapitre. Ici, on est la communauté At-Large, mais ça ne veut pas dire qu'on est tous consultants. Moi, personnellement, je pense qu'on devrait lire ce chapitre de la même façon qu'on pourrait lire un roman illustré, de la même façon qu'on lirait un livre d'histoire, sans intention particulière. Et si vous ne comprenez rien, si en tant qu'utilisateurs finaux vous lisez et vous entendez parler de cette fièvre qui va prendre, qui va saisir l'ICANN pendant une série d'années et que vous voulez comprendre ce qu'il se passe autour de vous, comprendre les commentaires qui sont faits, et bien je vous conseillerais de lire ceci. Si vous avez des sonnettes d'alarme qui sont tirées dans votre esprit.

Parce que voilà, parfois on lit des documents et on ne comprend pas certains points, on se demande pourquoi c'est formulé de telle façon, c'est une bonne raison de lire ce chapitre. Et c'est une bonne raison de revenir vers nous et poser des questions.

En tant qu'utilisateur final, si vous lisez ceci et que vous vous dites : mais s'ils font cela, qu'est-ce que cela signifie pour moi, pour nous, quelles sont les répercussions du fait de suivre ce qui est inscrit ici ? Voilà, c'est la raison pour laquelle il faudrait lire ce chapitre. Mais la première raison, je dirais que si vous voulez agir au sein de l'ICANN dans l'avenir, comprendre ce qu'il se passe autour de vous – j'ai oublié combien de pages composent ce chapitre – cela vous donnera des informations de contexte, comprendre ce qu'est cette

organisation, ce sur quoi ce groupe travaille depuis toutes ces années, ce pourquoi telle ou telle personne fait ce qu'elle fait, quelles sont les raisons politiques liées au fait d'avoir un nom de domaine de premier niveau, quels sont les intérêts nationaux. Cela vous permettra de comprendre pourquoi on continue de pousser pour les IDN, si on se demande le nombre des IDN, qu'en est-il aussi du soutien octroyé aux candidats, des communautés qui peuvent ou non participer.

Ce sont des questions sur lesquelles on a chacun un avis et qui vont être abordées à un moment ou un autre. Comment répondre à ces questions et résoudre ces problèmes ? Certaines personnes vont dire qu'elles ont écouté, on dira : on a écouté, on m'a dit de faire ceci ou cela, il est arrivé parfois que Justine, Cheryl présentent un problème, tentent d'expliquer quel est ce problème, pourquoi on s'en soucie. Et pourtant, elles n'ont pas reçu le feedback dont elles avaient besoin.

Voilà, l'idée est de comprendre tout cela, d'établir des liens. Vous savez, on a passé des années pour créer ce guide de candidature et c'est bien plus qu'un guide de candidature, c'est une définition des politiques qui ont été entreprises par le passé et elles sont devenues les politiques de facto. Bien sûr, parfois, il y a des déviations, mais c'est cela la politique. Le guide de candidature va devenir la politique de facto de ce qu'on fait par rapport aux nouveaux gTLD. Donc rien que pour cette raison cela vaut la peine de lire le chapitre.

Cela répond à votre question ? Alan ?

ALAN GREENBERG

Et bien, tout ce qu'Avri a dit, j'aurais pu le dire 12 fois encore. Mais je vais peut-être résumer rapidement. C'est ce sur quoi l'ICANN va se concentrer pendant les 10 prochaines années, que vous aimiez cela ou non. Peut-être avez-vous une idée de ce qu'il va se passer.

Si vous n'avez pas participé à la série de 2012, alors vraiment, vous devez avoir un bref résumé de ce qu'il va se passer cette fois-ci, pour cette nouvelle série.

JONATHAN ZUCK

Pardonnez-moi, je me perds peut-être un peu ici, mais étant donné que c'est important, est-ce qu'on doit demander à toute la communauté de lire ceci ou seulement à quelques personnes de le lire et de faire part des alertes ou sonnettes d'alarme qui sonnent parfois ? Est-ce qu'on aurait un guide de lecture, peut-être, y a-t-il une façon de lire ce document de façon à ce qu'il soit accessible à une majorité de personnes plutôt que de dire : lisez le chapitre et revenez vers nous.

AVRI DORIA

Je dirais qu'il faudrait faire les deux. En d'autres mots, moi je vais demander à tout le monde de le lire. Je ne peux forcer personne à lire ce document, mais je pense que cela vaudra la peine de le lire afin que vous puissiez bien comprendre. Je pense que Cheryl, Justine, moi, oui, nous allons passer en revue les différentes

sections du document. Mais vous, en le lisant, vous allez peut-être penser à des questions auxquelles nous n'aurons pas pensé.

Et je dirais que tout lecteur naïf de ce document, ce n'est pas péjoratif, mais une personne naïve aura des questions à la lecture de ce document qui, moi, ne me viendraient jamais à l'esprit. Donc ce serait utile. Et puis, aussi, moi je ne vous ai pas dit de lire le reste du document et je ne vais pas vous poursuivre. Chacun de ces modules pourrait être une lecture intéressante d'une heure pour vous. C'est peut-être intéressant pour moi et pas pour vous, mais peut-être qu'on pourrait faire une réunion d'une heure sur chaque module, je ne sais pas.

Mais si vous lisez ce parcours du candidat, vous allez penser à des questions que je ne me suis pas posées. Cela fait 20 ans, je pense que je travaille avec les candidats, et il y a des questions qui ne viennent jamais à l'esprit ; maintenant, je ne les vois plus ou ne les entends plus. C'est comme une odeur dans une pièce qu'on ne sent plus depuis le temps ; et Cheryl, Justine, je pense qu'il en va de même pour elles, on a perdu notre sens de l'odorat. C'est la raison pour laquelle j'ai besoin que vous lisiez ce chapitre.

Bref, je voudrais que vous le lisiez, c'est la raison pour laquelle je prie la communauté de lire ce chapitre.

Je vais m'arrêter. Je répondrais aux questions, mais je ne vais pas passer d'autres questions en revue. Claire ?

CLAIRE CRAIG

Merci. Oui, je suis complètement d'accord avec ce qu'a proposé Jonathan. Qu'un petit groupe puisse se retrouver, étudier le document, le filtrer ? On pourrait peut-être avoir une réunion du CPWG où l'on pourrait faire cela.

Ce que l'on pourrait faire, de cette manière, d'ailleurs, vous savez très bien qu'il faut qu'on mette une date sur le calendrier pour que les choses se fassent. Si on sait qu'on doit faire les choses à telle date, cela aide à mettre en œuvre un objectif pour quelque chose qui doit être fait. Les choses sont faites, on peut se rassembler et en discuter. C'est tout ce que je voulais rajouter.

JONATHAN ZUCK

Première question, on va lire ça pour quoi ? On va lire cela parce qu'il y a des impacts pour les utilisateurs finaux ou on va rechercher de plus grands problèmes ? On va peut-être trouver de petits éléments qui ne sont pas consistants. D'ailleurs, sommes-nous inquiets pour ce qui est des candidats où on recherche les impacts qui auront un effet sur les utilisateurs ?

AVRI DORIA

Je suis sûr que vous pouvez deviner ma réponse. Vous lisez le texte pour ce que vous voulez en tirer. Mais Claire m'a rappelé quelque chose, on est dans la phase de révision et demander à telle ou telle personne de réviser telle ou telle section, parce qu'on en est à la dernière phase où on peut encore faire des modifications.

MAUREEN HILYARD

J'ai lu toutes les questions, même moi j'étais confuse par rapport à ces questions, je ne comprenais pas tout ce qui était demandé. Donc, pourquoi on veut étudier ce guide de candidat ? D'ailleurs il faut comprendre que c'est focalisé quand même sur les États-Unis. Et là, il y a des régions mal desservies qui n'ont aucune idée de ce qu'il y a dans ce guide du candidat et qui veulent aussi des domaines.

Oui, ce que vous avez dit, c'est vrai, si on doit se concentrer sur les personnes qui sont de nouveaux venus dans ce processus, et bien il faut savoir que ces gens doivent comprendre ce langage. Je suis à l'ICANN depuis longtemps et pourtant j'ai eu des problèmes. Et d'ailleurs je me demandais : qu'est-ce qu'ils demandent exactement.

Donc expliquer cela en détail serait une bonne chose.

AVRI DORIA

Ce n'est pas seulement pour les personnes qui vivent aux États-Unis. Il y a plein d'Américains qui ne vivent pas aux États-Unis. Donc là on parle des États-Unis d'Amérique.

Je parlais à des amis qui essayaient de lire ce guide du candidat. Et ces deux personnes étaient des États-Unis et ils avaient du mal à comprendre les questions posées. Donc ce n'est pas que nous avons un avantage en étant des États-Unis. Les questions sont compliquées. Et vous avez eu la dernière question parce que je n'ai plus de temps.

AZIZ HILALI

Je vais un peu dans le même sens que Jonathan, mais en revenant sur la première série de 2012, je sais qu'Avri a travaillé dans le projet ASP, que ce soit en 2012 et ici. Vous savez très bien qu'il a été très peu utilisé et n'a pas abouti à beaucoup de délégation réussies.

Avec les améliorations apportées, je suis sûr qu'il y en a, je n'ai pas lu en entier, mais j'ai compris qu'il y aurait plus d'accompagnement personnalisé, que le candidat peut avoir des recours si sa demande n'est pas acceptée, puis il y a un calendrier plus clair.

Je voudrais savoir, Avri, parce que vous avez lu le document, quelles sont les garanties, mes mécanismes qui ont été mis en place pour, justement, avoir un soutien plus sûr pour avoir des candidats comme Maureen vient de le dire, des pays mal desservis. Parce que j'imagine que l'ASP est surtout pour les pays, les ONG, les universités pourquoi pas, pour tout ce qui est des gens, des associations à but non lucratif. Quelles sont les garanties pour avoir quelque chose de plus réussi ?

AVRI DORIA

Je vais remettre la question sur la table pour une autre conversation pour plus tard, sinon nous n'aurons pas le temps de passer l'ordre du jour dans la totalité. Mais je conserve votre question.

Et pour l'instant, je ne sais pas si on a vraiment donné la réponse à toutes vos questions. On a fait des efforts, mais je ne sais pas s'il y a des garanties de toute façon, mais beaucoup d'efforts ont été mis en œuvre. Mais si c'est d'accord avec vous, je ne rentre pas dans les détails maintenant, mais je vous promets de revenir vers vous avec une réponse à un autre moment.

Avec cela, je vais m'arrêter là pour passer la parole à notre prochain intervenant qui va nous parler des IDN et de l'UA. L'IDN est justement plus grand que cette nouvelle série de gTLD, c'est un élément critique. La raison pour laquelle nous faisons cela c'est pour avoir des TLD IDN, comment allons-nous faire. Nous avons Sarmad qui va nous expliquer tout cela. Merci.

SARMAD HUSSAIN

Merci, Avri. Je suis là pour vous donner un aperçu du travail qui est cours pour ce qui est des IDN et de l'UA.

Vous allez trouver cette présentation en ligne et vous aurez une diapositive par thématique donc si vous voulez consulter la présentation, vous pouvez revenir sur cela sur le site web. Cela vous donne un peu une idée du travail qui a lieu en ce moment dans cet espace IDN et UA. Nous allons aussi discuter des manières dont nous avançons.

Dans le contexte des IDN, un des travaux fondamentaux qui ont été faits en utilisant les informations de la communauté c'est la mise à jour des règles de génération d'étiquette de zone racine. Cela

définit tout ce qui est valide dans telle ou telle langue ou telle ou telle écriture. C'est comme cela qu'on obtient des étiquettes.

Nous avons identifié 28 écritures et pour cela nous devons être prêts. Nous avons complété 26 scripts, nous avons le scripte thaana qui est en pleine intégration. Il y a des propositions aussi pour 27 écritures. Il nous reste seulement un scripte sur lequel nous travaillons.

Nous allons continuer à développer des LGR de deuxième niveau, on appelle cela des références, car les opérateurs de registre conçoivent leur propre table d'IDN. Alors ce que représentent ces LGR nous donne des solutions. Cela peut ainsi collaborer avec la communauté qui utilise cette même écriture.

Nous avons aussi élaboré des directives de mise en œuvre des IDN 4.1, nous avons commencé en 2011. Il y a déjà eu des directives en 2011 qui ont été révisées et cela a été fait depuis le 20 avril.

Nous avons aussi fait une étude sur l'enregistrement des IDN et leur contribution vis-à-vis de la liste de réputation et de blocage, la RBL. Nous avons publié un rapport détaillé sur cette liste de blocage de réputation. Et il y a eu toute cette étude faite par rapport aux IDN et l'alphabet ASCII. Si vous voulez lire plus d'informations à ce sujet, un rapport a été publié.

Aussi, nous avons une élaboration de mise en œuvre continue de politique. Il y a le guide des candidats SubPro, sa mise en œuvre, la phase 1 du PDP des IDN, il y a la phase 2 aussi pour le PDP IDN qui

est en pleine analyse en ce moment. Et nous avons aussi le PDP sur les diacritiques latins en cours.

De plus, nous sommes impliqués dans le soutien aux prochaines séries. Nous travaillons sur le soutien pour le programme d'évaluation des prestataires de services de registre et nous travaillons aussi sur l'évaluation de la similarité des chaînes pour la prochaine série. Plus de détails sont disponibles dans le rapport dont vous voyez le lien à l'écran.

Prochaine diapo.

Du côté de l'UA, nos efforts se sont concentrés sur trois domaines. Nous faisons des mises à jour des technologies et nous essayons d'apporter des efforts de soutien à la communauté. Pour ce qui est de la sensibilisation, en 2025 nous avons eu 25 activités dans plus de 50 pays. Nous faisons de la sensibilisation avec des organisations du secteur public. Nous sommes rentrés dans un accord avec l'UNESCO, nous avons des programmes où nous travaillons avec les universitaires pour pouvoir incorporer ce thème de l'UA dans les programmes d'étude. Et, bien sûr, nous avons des cours qui sont disponibles à ICANN Learn et nous avons aussi du travail qui continue.

De plus, nous avons mis en œuvre du travail de l'UA, nous avons bien sûr des membres qui travaillent sur des outils open source, nous avons reçu des feedbacks et des informations sur les carences, nous essayons de régler ce problème. Nous travaillons avec des outils open source et beaucoup de sortes d'outils et nous

fournissons des mises à jour régulières durant nos différentes réunions. Nous avons fait cela durant la semaine de préparation. D'ailleurs, il y a plus d'informations sur le site web. Et nous faisons aussi de la sensibilisation avec de grosses organisations, nous parlons avec toute sorte d'organisation. Peut-être avez-vous participé à notre séance à ICANN82, nous avons invité Meta et nous avons partagé les mises à jour sur tout le travail fait depuis des années. Nous travaillons aussi avec d'autres organisations. Et, bien sûr, nous travaillons sur les systèmes internes de l'ICANN pour qu'ils soient prêts à l'IA. Nous savons que 91 % des systèmes de l'ICANN sont prêts.

Nous avons continué à apporter du soutien aux groupes de travail communautaires, nous travaillons avec l'UASG, avec la ccNSO, le GAC, nous avons mis en œuvre un groupe de travail UA qui est en cours de formation qui devrait commencer en juillet.

Prochaine diapo.

Voilà, ici vous avez encore davantage de détails par rapport aux groupes de la communauté que l'on soutient, l'UASG bien sûr, et ce depuis plus de 10 ans. Nous allons marquer maintenant les 10 ans de l'UASG lors de la dernière session, mercredi, n'hésitez pas à venir nous voir et entendre parler de ce que nous avons accompli.

Il y avait aussi un comité UA à la ccNSO qui a été formé afin de continuer aussi à appuyer nos activités. Le groupe de travail du GAC aussi sur l'UA. Un blog a été créé aussi par Kurtis concernant la

façon dont nous faisons avancer l'UA, sur base du travail qui a déjà été accompli par l'UASG et d'autres membres de la communauté.

Tout ceci est reflété dans des documents. On a parlé des solutions et maintenant on se concentre notamment sur la mise en œuvre de ces solutions.

Comme je l'ai dit, on s'entretient avec les grandes organisations technologiques, on améliore les outils open source. Bien sûr, on veut aussi se développer sur les développeurs de technologie.

Donc nous, notre accent maintenant porte plutôt sur la mise en œuvre. Et nous avons établi un nouveau groupe de travail d'experts qui, bien sûr, guide le travail de l'ICANN concernant la façon de faire avancer cette mise en œuvre de manière plus efficace. L'appel aux candidats est encore ouvert. Nous demandons aux candidats d'avoir de l'expérience en UA, en IDN, qui ont travaillé aussi en élaboration de politique concernant l'internet multilingue. Il y aura 12 membres dans ce groupe et nous demandons un membre de l'ALAC, de la ccNSO, du GAC, de la GNSO et du SSAC. Au départ, nous voulions 6 membres et un président qui ferait rapport au PDG de l'ICANN. L'objectif est que nous nous rassemblions en juillet et que l'on puisse aussi se concentrer sur les parties prenantes énumérées à l'écran et ensuite émettre des directives quant à la façon d'entrer en contact avec ces parties prenantes pour mettre en œuvre toutes ces solutions dont on a parlé et pour travailler sur l'adoption de l'UA.

Voilà, c'était toutes les diapositives que j'avais à vous présenter et je peux rentrer dans les détails si vous le souhaitez.

AVRI DORIA

Merci. Y a-t-il des questions ? Je ne vois pas de main levée. Nous avons encore beaucoup de temps à disposition. Mais bravo, vous avez couvert toutes les questions. Une question ? Venez au micro, présentez-vous et posez votre question.

BARNABAS PETER

Bonjour. Je suis membre des NextGen, je viens de l'université de technologie de Varsovie. Ma question est la suivante : on parle de l'intégration de la gouvernance de l'internet au sein des universités, c'est l'un des sujets dont je voulais parler. Aussi, je voulais vous demander comment rendre tout ceci possible. Merci.

SARMAD HUSSAIN

Alors oui, je pourrais parler davantage du programme d'intégration et de la gouvernance de l'internet, je vais faire cela très rapidement, car je vois d'autres mains levées.

Nous avons créé un programme élaboré avec la communauté, l'UASG, et nous avons développé 12 modules qui couvrent différents sujets permettant la mise en œuvre de l'UA et des IDN. Nous nous sommes entretenus avec des universités de différentes régions, l'Afrique, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Donc nous nous entretenons avec ces universités pour savoir s'ils peuvent intégrer ces 12 modules dans leur programme d'enseignement.

Souvent, ils nous offrent carrément un nouveau cours, mais, bien sûr, les universités choisissent la façon dont elles veulent intégrer cela.

Nous allons travailler pendant deux ans avec elles afin de former le corps professoral pour leur donner l'assistance technique dont ils auraient besoin pour intégrer tout ceci à leur programme d'enseignement afin qu'ils puissent déployer ce cursus, tout ceci visant à mettre en œuvre l'UA et les IDN.

EUNICE PEREZ

Je vais m'exprimer en espagnol. Ce n'est pas vraiment une question. Je voudrais partager mon expérience. Au Mexique nous avons une université qui met déjà tout ceci en œuvre. Nous avons reçu ce programme d'enseignement et un point très important par rapport à cela est qu'à l'université ce ne sont pas seulement les professeurs qui enseignent, nous avons aussi des techniciens qui utilisent des serveurs de courrier électronique ou leur propre technologie.

Donc pour nous, c'était très intéressant et important, car nous travaillons ensemble afin de pouvoir intégrer et traduire ce programme d'enseignement dans notre langue. Beaucoup d'idées ont été soulevées par rapport au fait, par exemple, de créer un espace qui nous permettrait ensuite d'appliquer le code et d'intégrer ce code à nos serveurs. Merci beaucoup.

HAROLD ARCOS

Je vais m'exprimer en espagnol. Je voulais remercier Sarmad et le groupe directeur sur l'UA, car au cours des 4 dernières années, à la région LACRALO, au départ nous avions deux projets et puis ensuite 4 et puis 10. Et cette année on a mené 14 activités. Pourquoi ? Parce que depuis que l'ICANN a fait de l'UA une de ses priorités, le travail à cet égard s'est intensifié dans notre région. Nous avons deux ambassadeurs dans notre région, Luis dans les Caraïbes et un autre en Bolivie.

Donc je voudrais vous remercier vraiment pour votre soutien continu, le soutien que vous nous avez octroyé et qui nous a permis de continuer à grandir. Sylvia Harling aussi est à la tête d'un groupe au Brésil.

Et nous aimerions pouvoir maintenant passer à l'étape suivante. Heureusement, nous avons vécu de très belles expériences et nous les avons déjà partagé au sein de la communauté des RALO, expérience en Bolivie, fruit d'une coordination avec toutes les parties prenantes, nous avons signé un document, un memorandum d'accord, qui représente tous les intérêts de toutes les parties prenantes, les gouvernements, le monde académique, les universités, on l'appelle l'accord de l'UA pour la Bolivie.

Et deux universités travaillent déjà à ce document afin qu'il y ait une harmonisation au niveau national.

Aussi, à cet égard, je voudrais en fait que l'on représente plus les universités qui participent à notre programme. Ce point n'était pas à notre ordre du jour, mais je pense que c'est important de

l'intégrer parce que ce sont de bonnes initiatives et il faut qu'elles se multiplient et qu'elles soient dans toutes les universités.

C'est possible, et je pense que cela a été inclus dans l'exercice fiscal d'il y a deux ans de l'ALAC RALO, on en a parlé aussi pendant l'AG et on n'a pas pu concrétiser cela.

Donc on a eu ces deux expériences d'universités qui s'impliquent, qui ouvrent la porte. Nous en avons parlé lors de nos réunions LACRALO et il serait aussi plus utile de pouvoir bénéficier de ces programmes plus rapidement et de pouvoir se coordonner avec tous les représentants du monde académique. Merci.

SARMAD HUSSAIN

Merci pour vos commentaires. Alors nous avons bien l'intention de continuer à promouvoir la journée de l'UA, qui nous a permis jusque là de travailler avec la communauté dans son ensemble pour renforcer les capacités de mise en œuvre de l'UA, notamment.

Comme je l'ai dit, nous appuyons ce programme d'enseignement sur l'UA. Si des universités que vous connaissez sont intéressées, contactez-nous, envoyez un email à UAPROGRAMME@ICANN.ORG et nous ferons en sorte que ces universités participent au programme.

Nous aurions tout intérêt à étendre ce programme.

-
- AVRI DORIA Merci. J'ai une dernière demande de prise de parole. Heidi, je ne sais plus ce que je devais annoncer.
- HEIDI ULLRICH Oui, pour le groupe de travail d'expert pour l'UA, il y a un appel à candidatures lancé et qui est encore ouvert jusqu'à vendredi 13 juin. Donc, n'hésitez pas à vous manifester.
- AVRI DORIA Merci. Un dernier mot ?
- HANNAH FRANK Merci pour votre présentation. Je voudrais souligner la réussite du Népal, par exemple. J'ai vu qu'ils ont effectué un excellent travail là-bas, ils ont lancé leur première page web et je pense que c'est vraiment un jalon important. C'est tout ce que je voulais dire. Merci.
- AVRI DORIA Merci. Maintenant, je dois vous présenter mes excuses parce que j'ai très mal géré notre temps. Ceci étant dit, les discussions étaient excellentes. Donc, malheureusement, nous n'avons pas pu passer à la partie discussion de notre séance. Mais on va projeter les résultats du sondage à l'écran et je vais demander à ce que ce soit programmé pour la prochaine séance du CPWG.

Sachez que toutes ces réunions sont publiques et ouvertes à tout le monde, et elles sont enregistrées aussi. Donc, n'hésitez pas à les consulter.

Quels sont les résultats ? Le grand gagnant, avec 26 % des réponses, est le sujet 4 concernant les politiques : est-ce que l'ICANN écoute ou se soucie des utilisateurs finaux. Alors ce n'est pas forcément négatif, cela veut dire qu'on veut en parler. Et on veut parler aussi du degré ou du niveau de soin que l'ICANN accorde aux utilisateurs finaux. Voilà, c'est une très bonne discussion, un bon sujet de conversation.

Deuxième, avec 15 %, que fait l'At-Large et l'ALAC par rapport à cela ? Ensuite, on a aussi le sujet des outils politiques efficaces et des obligations de conformité contractuelle qui vont au-delà des parties contractantes.

Voilà, je pense qu'on va avoir de bonnes conversations à venir. Encore une fois, désolé pour ma mauvaise gestion du temps. Mais c'était d'excellentes conversations. Nous en avons terminé.

ALAN GREENBERG

Oui, en fait, si on rassemble ces deux questions sur le souci de l'ICANN par rapport aux utilisateurs finaux, c'est 40 %.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND

Merci de nous avoir rejoints pour cette séance. Et je voudrais vous dire aussi que ces sujets seront probablement des sujets que l'on va aborder à l'avenir lors des prochaines réunions du CPWG. Merci

et n'hésitez pas à nous rejoindre pour les prochaines réunions en ligne.

[FIN DE TRANSCRIPTION]